

Avis de constitution

SOCIETE « L'ATELIER DU VITRAGE AUTOMOBILE - SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CITE CAFEIER 8 (A  
100 Mètres de LA PHARMACIE BELLEVUE), Lot 66, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 31 Juil 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « L'ATELIER DU VITRAGE  
AUTOMOBILE - SARL »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :  
Vitrage automobile, Importation, vente,  
réparation, remplacement de vitre automobile.  
Accessoires automobiles, Mécanique rapide, Toutes  
activités liées à la monétique (Orange money, MTN  
Money, MTN  
Money, WAVE...), Mode, Cosmétique,  
Restauration Import & Export Divers...  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles  
et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CITE CAFEIER 8 (A  
100 Mètres de LA PHARMACIE BELLEVUE), Lot 66, Ilot ND

Dirigeant(s) Mlle ADJOBI ANICK MILOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08151 du 19/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48930/GTCA/RC/2024 du 19/08/2024

